

Récapitulatif des Bulletins officiels :

Semaine 37

5 au 11 septembre 2026

INFORMATIONS IMPORTANTES A TOUS LES CLUBS AU TITRE DU STATUT DE L'ARBITRAGE

Les clubs doivent nous faire retour de la catégorie dans laquelle ils feront jouer leur(s) muté(s) supplémentaire(s), AVANT le début des compétitions. Toutes demandes postérieures au début des compétitions seront considérées comme nulles.

I. CLUB BENEFICIAINT D'UN MUTE SUPPLEMENTAIRE

AIX FC. → **Sénior Féminine Inter-District à 11**

AVIGNON AC → **U14 R**

AVIGNON CFC →

CABANNAIS STADE → **D3**

CALAVON FC → **D3**

CAMARET AVS → **U15 D1**

CARPENTRAS FC → **D2**

CAVAILLON ARC → **U14 R**

DENTELLES FC → **U14 D1**

LA BARTHELASSE US → **D3**

MAILLANAIS STADE → **U17 R**

MOLLEGES EYGALIERES FC → **D4**

MONTEUX O. → **U17 D1**

MONTFAVET SPC → **R3**

MORIERES ACS →

ORANGE GRES US →

PLANAISE US → **D1**

PERTUIS USR. → **U16 D1**

TARASCON FC →

VILLENEUVE FC → **U14 D2**

II. CLUB BENEFICIAINT DE DEUX MUTES SUPPLEMENTAIRES

ISLOIS BC → **D3**

LE THOR US → **D3 et D4**

SORGUES ESP → **D2 et D3**

VIOLES AVS → **D4**

NB : Pour les clubs de Ligue, il conviendra de se référer au PV de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage.



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

PROCES-VERBAL N° 2

Les décisions administratives portant sur un arbitre de District peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION D'APPEL DISTRICALE. Les décisions administratives portant sur un arbitre de Ligue peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION D'APPEL de la LIGUE. Les décisions administratives portant sur un arbitre Fédéral peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION SUPERIEURE D'APPEL.

L'appel doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Les contestations des décisions concernant les réserves techniques relatives à l'application des lois du jeu, prises par la Commission sont examinées par la Section Lois du Jeu de la Commission Régionale de l'Arbitrage.

Les autres décisions des C.R.A. et C.D.A. sont insusceptibles d'appel et sont contestables devant les juridictions administratives conformément aux dispositions du Code du Sport. En effet, ces décisions sont susceptibles de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs de CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L.141- 4 et R.141.5 et suivants du Code du Sport.

Stage du Samedi 5 Septembre 2026

Présents: Gérald BETTANCOURT (Président), Claude TELLENE, Jérôme FABRE, Claude MICHEL, Bernard GUELHES, Mme Nathalie GUELEN, Jamal SAHBI

Assistant: Adil MOURABIT (CTDA),

La CDA Vaucluse adresse ses sincères condoléances à EL FIGHA, à sa famille et à ses proches, à la suite du décès de son papa.

La Commission tient à lui témoigner tout son soutien et toute sa sympathie dans cette douloureuse épreuve.

- **STAGES DE RENTREE DES ARBITRES**

La CDA se satisfait du taux de participation (80%) des arbitres au stage de rentrée Sénior, soit 89 arbitres présents

Cette journée a permis de lancer la saison par la réalisation des Tests Physiques, Test Théorique et présentation de la politique technique.

La CDA remercie les représentants des clubs de **MAILLANE, ST GRES FONTVIEILLE** et **AUTRE PROVENCE** qui ont participé au stage lors de la présentation de la politique technique.

Cette présentation permet de rappeler les orientations retenues pour la saison et de faciliter les échanges Arbitres/Club.

L'objectif est de favoriser une démarche de développement continu des compétences et de permettre à chaque arbitre d'évoluer dans un cadre clair et structuré.

La CDA remercie également tous les observateurs présents lors de ce rassemblement

Pour les arbitres n'ayant pas participé au Stage ou au Tests Physiques, nous rappelons les dates prévues :

- ➔ 1^{er} rattrapage Tests Physiques : mercredi 16 septembre 2025
- ➔ 2^e rattrapage Tests Physiques : samedi 3 octobre 2025
- ➔ Dernier rattrapage Tests Physiques : Date à définir courant novembre

- **ADMINISTRATIF**

- 1- Protocole de Communication

Un rappel est effectué auprès de l'ensemble des arbitres concernant le protocole de communication à respecter dans le cadre de leurs fonctions.

Il est notamment demandé à chacun de veiller au respect des circuits de communication définis par la Commission et de privilégier les canaux officiels pour toute transmission d'information.

- 2- Saisie des rapports des Officiels

Un rappel est également effectué concernant la saisie des rapports sur l'espace officiel. Les arbitres sont invités à faire preuve de rigueur et de régularité dans la saisie de leurs rapports, dans les délais impartis, afin de garantir un suivi administratif efficace et une exploitation optimale des informations par la Commission.

Toute absence de rapport sera sanctionnée d'une amende pour non-envoi de rapport de 20€ conformément à l'annexe des Dispositions financières 2026-2027 du 17/08/2026.

- **GROUPE D'OBSERVATION**

La Commission a transmis par mail, la constitution des groupes d'observation par catégorie.

Ces groupes ont vocation à permettre un suivi plus régulier des arbitres identifiés et à disposer d'éléments objectifs concernant leurs prestations, leur progression et leur capacité à évoluer vers le niveau supérieur.

Les observations seront réalisées conformément aux orientations techniques définies par la Commission.

Pour la catégorie D1 : 3 observations dont 1 inopinée

Pour la catégorie D2 : 3 observations dont 1 inopinée

Pour la catégorie D3 : 2 phases d'observation afin d'accéder à un système Play-Off

- 1 observation du 6/09/2026 au 31/12/2026
- Play-Off : 2 observations du 01/01/2027 au 15/05/2027 en D2
- Play-Down : 1 observation



Pour la catégorie D4: 1 observation

Pour les Espoir : 2 à 3 Observations en U19, puis Play-Off avec 1 ou 2 observations en Senior

- **PROMOTION ACCELEREE**

Au regard des informations qui lui sont remontées lors du stage du 5 septembre 2026, la CDA souhaite faire observer, **SIJELMASSI IDRISSE Soufiane** et **M'HAYA Mehdi**, pour une éventuelle promotion accélérée au titre d'Arbitre District 3.

Cette observation aura lieu courant septembre afin de consolider le groupe de cette catégorie

Fin du Stage 18h

Le Président
Gérald BETTANCOURT

Le Secrétaire
Claude MICHEL

COMITE DE DIRECTION

Les décisions prises par le Comité de Direction peuvent être frappées d'appel en dernière instance auprès de la Commission Générale d'Appel de la Ligue de la Méditerranée, dans le délai de sept jours à compter du lendemain de la parution sur le Bulletin Officiel.

L'appel est adressé à la Commission d'Appel par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en tête du club, ou par e-mail émanant de l'adresse officielle délivrée par la Ligue de la Méditerranée. A la demande de la Commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant de 45,00€ et de droit d'appel de 25€ qui seront débités du compte du club appelant. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

Réunion du Lundi 7 septembre 2026

Présents : MM. BENOIT – Mr. BERTHELOT – Mr. MAKHECHOUCHE – Mr. RANC – Mr. BERANGER – Mr DIAN – M CLAMECY – Mr. ALLIO – Mr IFAOUI -

Visio : - Mr. SAHBI - Mme GARCIA -

Excusés : Mr BERANGIER – Mr. GUIGUE — M LLORENS – Mme DOSSARD - Mr. ARNAUD

Assiste :

PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS DE TEXTES

COMITE DE DIRECTION INFORMATION

De plus, le Comité de Direction prend acte de l'article 12.4 des Statuts du District Grand Vacluse qui précise :

« (...) »

A l'exception des Statuts et du Règlement Intérieur qui relèvent de son ressort exclusif, l'Assemblée Générale délègue au Comité de Direction sa compétence pour l'adoption et la modification des textes suivants :

- *Modification de l'Annexe Financière*
- *Les règlements Intérieurs (C.D.A, Comité de Direction, etc....)*
- *Les dispositions des Règlements des compétitions Départementales, hormis les dispositions relatives au nombre de clubs, aux accessions et aux rétrogradations.*

Lorsqu'il s'agit de créer un nouveau texte, celui-ci doit être adopté par l'Assemblée Générale, ses modifications ultérieures relevant alors de la compétence du Comité de Direction, sauf s'il est expressément décidé que la modification de ce nouveau texte appartient à l'Assemblée Générale.

- *Mises à jour mineures ne nécessitant pas de modifications majeures*

(...) »

Dès lors, en application de cet article et dans le cadre des prérogatives déléguées, le Comité de Direction du District Grand Vacluse a décidé de procéder directement à plusieurs modifications règlementaires, pour plus de clarté, de précision pour les clubs et afin de ne pas engorger les votes en Assemblée Générale qui se dérouleront sur des points majeurs. Globalement, il s'agit

- de préciser les dispositions déjà existantes afin d'éviter toute confusion sur certains points
- de corriger les erreurs de frappe, contradictions et incohérences entre les textes, oublis ou absences de mise à jour de certains éléments caducs.
- d'uniformiser les textes.

- d'insérer, dans le règlement d'Administration Générale, des modifications d'articles fédéraux. Ces articles s'imposent déjà aux clubs dans la mesure où ils sont issus des Règlements Généraux de la F.F.F. et un vote en Assemblée Générale s'avère dès lors inutile.

L'ensemble de ces modifications sera publié sur le site Internet du District Grand Vaucluse.

STATUT DES EDUCATEURS

Origine : Comité de Direction

Exposé des motifs :

Il est proposé de :

- Réécrire l'article 1 concernant la catégorie « U19 » pour entériner le fait que les obligations concernent le niveau « Accession » sur la dernière phase du championnat.
- Dans le même objectif, réécrire les articles du règlement concernant l'apparition des obligations d'encadrement en U18F à 11 D1 et U15F à 11 D1 pour une meilleure compréhension.
- Modifier le diplôme requis dans cette catégorie (de DF Coach Jeunes à CFI U14-U19 certifié), dans l'intérêt des clubs, en raison notamment du calendrier des compétitions et des formations.
- Réécrire les dérogations concernant les championnats Jeunes à la suite des modifications effectuées à l'intersaison pour davantage de clarté.

Date d'effet : Immédiatement

TEXTE ACTUEL	NOUVEAU TEXTE PROPOSE
<u>Article 1 : LES EQUIPES CONCERNEES</u> - <u>Senior</u> : les niveaux D1 MONTI SPORT, D2 ATEA TP et D3 ; et Féminines à 11 D1 - <u>U19</u> : le niveau D1 - <u>U18</u> : le niveau D1 - <u>U17</u> : le niveau D1 - <u>U16</u> : le niveau D1 - <u>U15</u> : le niveau D1 (...) <u>Article 2 : LES OBLIGATIONS</u> 1. <u>Diplômes :</u> <u>L'éducateur de l'équipe doit</u>	<u>Article 1 : LES EQUIPES CONCERNEES</u> - <u>Senior</u> : les niveaux D1 MONTI SPORT, D2 ATEA TP et D3 ; et Féminines à 11 D1 - <u>U19</u> : <i>Le niveau « Accession » sur la dernière phase du championnat</i> - <u>U18</u> : le niveau D1, <i>(y compris U18F à 11 D1)</i> - <u>U17</u> : le niveau D1 - <u>U16</u> : le niveau D1 - <u>U15</u> : le niveau D1, <i>(y compris U18F à 11 D1)</i> (...) <u>Article 2 : LES OBLIGATIONS</u> 1. <u>Diplômes :</u> <u>L'éducateur de l'équipe doit</u>

- Être titulaire, au minimum, du diplôme suivant :

- Pour les catégories Senior D1 MONTI SPORT : DF Coach Seniors, D2 ATEA TP et D3 et Féminines à 11 D1 : CFI Seniors certifié
- Pour les catégories U14 D1, U15 D1, U16 D1, U17 D1, U18 D1 et U19 D1 : DF Coach Jeunes
- Pour les catégories U18F à 11 et U15 F à 11 : CFI U14-U19 certifié
- Pour la catégorie U13 du championnat « Accession » : CFI U10-U13

*Pour la saison 2026/2027, le Comité de Direction a mis en place une dérogation, au sens de l'article 5 du présent règlement, pour l'ensemble des équipes participant à ces championnats concernant cette obligation d'encadrement.

Ainsi, le club bénéficiant de cette dérogation s'engage à présenter l'éducateur désigné par le document évoqué à l'article 3.1 à une formation durant la saison en cours.

La certification devra être effectuée au plus tard avant la dernière journée du championnat dans lequel la dérogation est demandée.

(...)

Article 5 : LES DEROGATIONS

- **En U19 D1, U18 D1, U17 D1, U16 D1, U15 D1 et U14 D1**

Dérogation pour le club

Cas particuliers

- Être titulaire, au minimum, du diplôme suivant :

- Pour les catégories Senior D1 MONTI SPORT : DF Coach Seniors, D2 ATEA TP et D3 et Féminines à 11 D1 : CFI Seniors certifié
- Pour les catégories U14 D1, U15 D1, U16 D1, U17 D1, U18 D1 et **U19 D1** : DF Coach Jeunes*
- Pour les catégories **U19 « Accession » sur la dernière phase**, U18F à 11 **D1** et U15 F à 11 **D1** : CFI U14-U19 certifié
- Pour la catégorie U13 du championnat « Accession » : CFI U10-U13

*Pour la saison 2026/2027, le Comité de Direction a mis en place une dérogation, au sens de l'article 5 du présent règlement, pour l'ensemble des équipes participant à ces championnats concernant cette obligation d'encadrement.

Ainsi, le club bénéficiant de cette dérogation s'engage à présenter l'éducateur désigné par le document évoqué à l'article 3.1 à une formation durant la saison en cours.

La certification devra être effectuée au plus tard avant la dernière journée du championnat dans lequel la dérogation est demandée.

(...)

Article 5 : LES DEROGATIONS

- **En U19 D1, U18 D1, U17 D1, U16 D1, U15 D1 et U14 D1**

Dérogation pour le club

Cas particuliers

Le club accédant à ces divisions peut être autorisé sur demande écrite, transmise via la boîte mail officielle du club, à ne pas utiliser durant la première saison d'accèsion les services d'un CFI U14-U19. La demande devra être formulée au plus tard au 1^{er} janvier de la saison d'accèsion, ou au plus tard avant le dernier match de la saison pour un club se retrouvant dans la situation évoquée à l'article 3.2 du présent règlement. Cependant le club s'engage à présenter l'éducateur désigné par le document évoqué à l'article 3.1 à une formation durant la saison en cours. La certification devra être effectuée au plus tard avant la dernière journée du championnat dans lequel la dérogation est demandée. Dans le cas contraire, le club s'expose à ce que les rencontres disputées soient considérées par la Commission comme non couvertes par un éducateur diplômé, et rentrent dans le décompte évoqué dans l'article 4.	Tous les cas particuliers présentés par les clubs seront soumis à l'étude de la Commission compétente	Le club accédant à ces divisions peut être autorisé sur demande écrite, transmise via la boîte mail officielle du club, à ne pas utiliser durant la première saison d'accèsion les services d'un CFI U14-U19 DF Coach Jeunes. La demande devra être formulée au plus tard au 1^{er} janvier de la saison d'accèsion, ou au plus tard avant le dernier match de la saison pour un club se retrouvant dans la situation évoquée à l'article 3.2 du présent règlement. Cependant le club s'engage à présenter l'éducateur désigné par le document évoqué à l'article 3.1 à une formation durant la saison en cours. La certification devra être effectuée au plus tard avant la dernière journée du championnat dans lequel la dérogation est demandée. Dans le cas contraire, le club s'expose à ce que les rencontres disputées soient considérées par la Commission comme non couvertes par un éducateur diplômé, et rentrent dans le décompte évoqué dans l'article 4.	Tous les cas particuliers présentés par les clubs seront soumis à l'étude de la Commission compétente
		Une dérogation particulière est mise en place pour la saison 2026/2027 (voir article 2.1). - En U19 « Accession » sur la dernière phase, U18F à 11 D1 et U15 F à 11 D1	
		Dérogation pour le club	Cas particuliers

	Le club accédant à ces divisions peut être autorisé sur demande écrite, transmise via la boîte mail officielle du club, à ne pas utiliser durant la première saison d'accession les services d'un CFI U14-U19 certifié. La demande devra être formulée au plus tard au 1^{er} janvier de la saison d'accession, ou au plus tard avant le dernier match de la saison pour un club se retrouvant dans la situation évoquée à l'article 3.2 du présent règlement. Cependant le club s'engage à présenter l'éducateur désigné par le document évoqué à l'article 3.1 à une formation durant la saison en cours. La certification devra être effectuée au plus tard avant la dernière journée du championnat dans lequel la dérogation est demandée. Dans le cas contraire, le club s'expose à ce que les rencontres disputées soient considérées par la Commission comme non couvertes par un éducateur diplômé, et rentrent dans le décompte évoqué dans l'article 4.	Tous les cas particuliers présentés par les clubs seront soumis à l'étude de la Commission compétente
--	---	--

Christophe BENOIT
Président



Alain BERTHELOT
Secrétaire Général



COMMISSION DES COMPETITIONS

SENIORS

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION D'APPEL DISTRICALE.

Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du lundi 7 septembre 2026

Présents : M. GILLES (Président), Mme GUEGAN ; Mr. CHAUMARD

Visio :

SECTEUR CHAMPIONNAT

A l'attention des clubs de D4 Poule A - B - E :

Suite à l'engagement tardif de certaines équipes certaines dispositions ont été apportées.

- AS. RICHERENCHES s'est retiré.
- POULE A : SERIGNAN engage une équipe 2. Toutes les rencontres à domicile à 15h sauf :
 - 22/11 (Sarrians 2)
 - 13/12 (SC. Beaumes 2)
 - 04/04 (Ventoux Sud)

Qui seront en lever de rideau à 12h45.

- POULE B : RCB. BOLLENE engage une équipe 3. Toutes les rencontres seront à 15h. en alternance (équipe 1 et 2).
- POULE E : SO. VELLERONNAIS engage une équipe 3. Toutes les rencontres seront à 15h en alternance (équipe 1 et 2).

Suite à ces engagements tardifs les rencontres suivantes du 06/09/2026 sont remises (voir ci-dessous) :

- Match n°79328555 : US. GRES ORANGE – SERIGNAN 2 fixé au 13/09 à 15h.
- Match n°79160310 : FC. TRAVAILLAN 2 – RCB. BOLLENE 3 fixé au 13/09 à 12h45.
- Match n°56558455 : SO. VELLERON 3 – BONNIEUX fixé au 13/09 à 12h45.
- Match n°79160312 : AS. VIOLES – JS. VISAN fixé au mercredi 16/09 à 20h.

D4 :

En réponse à l'US. AVIGNON :

Pour avoir une alternance complète entre vos équipes D1-D3 et votre équipe D4, il aurait fallu vous engager dans les délais. Néanmoins, nous nous sommes efforcés de vous trouver la grille la plus favorable vous n'aurez qu'1 ou 2 réception à 3 rencontres.

- Après s'être engagé, puis désengagé, le club de l'US. LAPALUD demande à être ré engagé ! Il reste une place en Poule B (Nord). Match n°79160314 : US. LAPALUTIENNE – ASV 2 à jouer le 13/09 à 15h.

Vous trouverez ci-joint, les poules D4 A – B et E mises à jour :

District 4 / Unique				11	* Match lever de rideau			
Poule A				Après-Midi P6				
A.S. Piolencoise 2	Asv 1	Av. C. Avignonnais 1	Comete S. Sarrians 2					
Lmdv 1	Malaucene Rg 2	Nyons F.C. 2	Scb 2					
U.S. Autre Provence 3	U.S. Gres Orange 2	U.S. Serignanaise 2	Ventoux Sud Fc M/B 2					

Journée	01	- Aller	06/09/2026		Journée	22	- Retour	09/05/2027	
52240.	4 - 3	12H45	79328554	Nyons F.C. 2	-	Scb 2	79328680	12H45	... -...
52242.	1 - 0	15H	79328556	U.S. Autre Provence 3	-	Ventoux Sud Fc M/B 2	79328682	12H45	... -...
52243.	1 - 7	12H45	79328557	Malaucene Rg 2	-	Comete S. Sarrians 2	79328683	12H45	... -...
52244.	1 - 5	15H	79328558	Lmdv 1	-	Asv 1	79328684	15H	... -...
52245.	10 - 2	15H	79328559	Av. C. Avignonnais 1	-	A.S. Piolencoise 2	79328685	12H45	... -...
52241.	... -...	13/09/26 15H	79328555	U.S. Gres Orange 2	-	U.S. Serignanaise 2	79328681	15H	... -...

Journée	02	- Aller	20/09/2026		Journée	12	- Retour	17/01/2027	
52246.	... -...	15H	79328560	Asv 1	-	A.S. Piolencoise 2	79328620	12H45	... -...
52247.	... -...	12H45	79328561	Comete S. Sarrians 2	-	Lmdv 1	79328621	15H	... -...
52248.	... -...	12H45	79328562	Ventoux Sud Fc M/B 2	-	Malaucene Rg 2	79328622	12H45	... -...
52249.	... -...	12H45	79328563	Scb 2	-	U.S. Autre Provence 3	79328623	15H	... -...
52250.	... -...	15H	79328564	U.S. Serignanaise 2	-	Nyons F.C. 2	79328624	12H45	... -...
52251.	... -...	12H45	79328565	U.S. Gres Orange 2	-	Av. C. Avignonnais 1	79328625	15H	... -...

Journée	03	- Aller	04/10/2026		Journée	13	- Retour	24/01/2027	
52252.	... -...	15H	79328566	U.S. Autre Provence 3	-	U.S. Serignanaise 2	79328626	15H	... -...
52253.	... -...	12H45	79328567	Nyons F.C. 2	-	U.S. Gres Orange 2	79328627	12H45	... -...
52254.	... -...	12H45	79328568	Malaucene Rg 2	-	Scb 2	79328628	12H45	... -...
52255.	... -...	15H	79328569	Av. C. Avignonnais 1	-	Asv 1	79328629	15H	... -...
52256.	... -...	12H45	79328570	A.S. Piolencoise 2	-	Comete S. Sarrians 2	79328630	12H45	... -...
52257.	... -...	15H	79328571	Lmdv 1	-	Ventoux Sud Fc M/B 2	79328631	12H45	... -...

Journée	04	- Aller	11/10/2026		Journée	14	- Retour	07/02/2027	
52258.	... -...	12H45	79328572	Comete S. Sarrians 2	-	Asv 1	79328632	15H	... -...
52259.	... -...	12H45	79328573	Ventoux Sud Fc M/B 2	-	A.S. Piolencoise 2	79328633	12H45	... -...
52260.	... -...	12H45	79328574	Scb 2	-	Lmdv 1	79328634	15H	... -...
52261.	... -...	15H	79328575	U.S. Serignanaise 2	-	Malaucene Rg 2	79328635	12H45	... -...
52262.	... -...	12H45	79328576	U.S. Gres Orange 2	-	U.S. Autre Provence 3	79328636	15H	... -...
52263.	... -...	12H45	79328577	Nyons F.C. 2	-	Av. C. Avignonnais 1	79328637	15H	... -...

Journée 05 - Aller 25/10/2026				Journée 15 - Retour 14/02/2027			
52264.	...	15H	79328578	U.S. Autre Provence 3 -	Nyons F.C. 2	79328638	12H45
52265.	...	12H45	79328579	Malaucene Rg 2 -	U.S. Gres Orange 2	79328639	12H45
52266.	...	15H	79328580	Asv 1 -	Ventoux Sud Fc M/B 2	79328640	12H45
52267.	...	12H45	79328581	A.S. Piolencoise 2 -	Scb 2	79328641	12H45
52268.	...	15H	79328582	Lmdv 1 -	U.S. Serignanaise 2	79328642	15H
52269.	...	15H	79328583	Av. C. Avignonnais 1 -	Comete S. Sarrians 2	79328643	12H45

Journée 06 - Aller 01/11/2026				Journée 16 - Retour 21/02/2027			
52270.	...	12H45	79328584	Ventoux Sud Fc M/B 2 -	Comete S. Sarrians 2	79328644	12H45
52271.	...	12H45	79328585	Scb 2 -	Asv 1	79328645	15H
52272.	...	15H	79328586	U.S. Serignanaise 2 -	A.S. Piolencoise 2	79328646	12H45
52273.	...	12H45	79328587	U.S. Gres Orange 2 -	Lmdv 1	79328647	15H
52274.	...	12H45	79328588	Nyons F.C. 2 -	Malaucene Rg 2	79328648	12H45
52275.	...	15H	79328589	U.S. Autre Provence 3 -	Av. C. Avignonnais 1	79328649	15H

Journée 07 - Aller 08/11/2026				Journée 17 - Retour 14/03/2027			
52276.	...	15H	79328590	Lmdv 1 -	Nyons F.C. 2	79328650	12H45
52277.	...	12H45	79328591	Malaucene Rg 2 -	U.S. Autre Provence 3	79328651	15H
52278.	...	12H45	79328592	A.S. Piolencoise 2 -	U.S. Gres Orange 2	79328652	12H45
52279.	...	15H	79328593	Asv 1 -	U.S. Serignanaise 2	79328653	15H
52280.	...	12H45	79328594	Comete S. Sarrians 2 -	Scb 2	79328654	12H45
52281.	...	15H	79328595	Av. C. Avignonnais 1 -	Ventoux Sud Fc M/B 2	79328655	12H45

Journée 08 - Aller 22/11/2026				Journée 18 - Retour 21/03/2027			
52282.	...	12H45	79328596	Scb 2 -	Ventoux Sud Fc M/B 2	79328656	12H45
52283.	...	12H45	79328597	U.S. Serignanaise 2 -	Comete S. Sarrians 2	79328657	12H45
52284.	...	12H45	79328598	U.S. Gres Orange 2 -	Asv 1	79328658	15H
52285.	...	12H45	79328599	Nyons F.C. 2 -	A.S. Piolencoise 2	79328659	12H45
52286.	...	15H	79328600	U.S. Autre Provence 3 -	Lmdv 1	79328660	15H
52287.	...	12H45	79328601	Malaucene Rg 2 -	Av. C. Avignonnais 1	79328661	15H

Journée 09 - Aller 06/12/2026				Journée 19 - Retour 04/04/2027			
52288.	...	12H45	79328602	A.S. Piolencoise 2 -	U.S. Autre Provence 3	79328662	15H
52289.	...	15H	79328603	Lmdv 1 -	Malaucene Rg 2	79328663	12H45
52290.	...	15H	79328604	Asv 1 -	Nyons F.C. 2	79328664	12H45
52291.	...	15H	79328605	Av. C. Avignonnais 1 -	Scb 2	79328665	12H45
52292.	...	12H45	79328606	Ventoux Sud Fc M/B 2 -	U.S. Serignanaise 2	79328666	12H45
52293.	...	12H45	79328607	Comete S. Sarrians 2 -	U.S. Gres Orange 2	79328667	12H45

Journée 10 - Aller 13/12/2026				Journée 20 - Retour 18/04/2027			
52294.	...	12H45	79328608	U.S. Serignanaise 2 -	Scb 2	79328668	12H45
52295.	...	12H45	79328609	U.S. Gres Orange 2 -	Ventoux Sud Fc M/B 2	79328669	12H45
52296.	...	12H45	79328610	Nyons F.C. 2 -	Comete S. Sarrians 2	79328670	12H45
52297.	...	15H	79328611	U.S. Autre Provence 3 -	Asv 1	79328671	15H
52298.	...	12H45	79328612	Malaucene Rg 2 -	A.S. Piolencoise 2	79328672	12H45
52299.	...	15H	79328613	Lmdv 1 -	Av. C. Avignonnais 1	79328673	15H

Journée 11 - Aller 10/01/2027				Journée 21 - Retour 02/05/2027			
52300.	...	12H45	79328614	A.S. Piolencoise 2 -	Lmdv 1	79328674	15H
52301.	...	15H	79328615	Asv 1 -	Malaucene Rg 2	79328675	12H45
52302.	...	12H45	79328616	Scb 2 -	U.S. Gres Orange 2	79328676	12H45
52303.	...	12H45	79328617	Ventoux Sud Fc M/B 2 -	Nyons F.C. 2	79328677	12H45
52304.	...	12H45	79328618	Comete S. Sarrians 2 -	U.S. Autre Provence 3	79328678	15H
52305.	...	15H	79328619	U.S. Serignanaise 2 -	Av. C. Avignonnais 1	79328679	15H

**District 4 / Unique
Poule B**

Apres-Midi P6

8

* Match lever de rideau

Asv 2	Av.S. Violesien 1	J.S. Visannaise 1	R. C. B. Bollene 3
R.C. De Provence 2	Scj 3	Sp.C. Carombais 2	Sp.C. Mondragonais 2
Travaillan F.C. 2	U.S. Caderoussienne 2	U.S. Lapalutienne 1	U.S. Serignanaise 1

Journée 01 - Aller 06/09/2026				Journée 22 - Retour 09/05/2027			
52131.	4-2	12H45	79160311	R.C. De Provence 2	-	Sp.C. Carombais 2	79160437 12H45 ...
52133.	8-1	15H	79160313	U.S. Serignanaise 1	-	U.S. Caderoussienne 2	79160439 12H45 ...
52135.	1-4	12H45	79160315	Sp.C. Mondragonais 2	-	Scj 3	79160441 15H ...
52130.	...	13/09/26 12H45	79160310	Travaillan F.C. 2	-	R. C. B. Bollene 3	79160436 15H ...
52134.	...	13/09/26 15H	79160314	U.S. Lapalutienne 1	-	Asv 2	79160440 12H45 ...
52132.	...	16/09/26 20H	79160312	Av.S. Violesien 1	-	J.S. Visannaise 1	79160438 15H ...

Journée 02 - Aller 20/09/2026				Journée 12 - Retour 17/01/2027			
52136.	...	12H45	79160316	Asv 2	-	Scj 3	79160376 15H ...
52137.	...	12H45	79160317	U.S. Caderoussienne 2	-	U.S. Lapalutienne 1	79160377 15H ...
52138.	...	15H	79160318	J.S. Visannaise 1	-	U.S. Serignanaise 1	79160378 15H ...
52139.	...	15H	79160319	R. C. B. Bollene 3	-	Av.S. Violesien 1	79160379 15H ...
52140.	...	12H45	79160320	Sp.C. Carombais 2	-	Travaillan F.C. 2	79160380 12H45 ...
52141.	...	12H45	79160321	R.C. De Provence 2	-	Sp.C. Mondragonais 2	79160381 12H45 ...

Journée 03 - Aller 04/10/2026				Journée 13 - Retour 24/01/2027			
52142.	...	15H	79160322	Av.S. Violesien 1	-	Sp.C. Carombais 2	79160382 12H45 ...
52143.	...	12H45	79160323	Travaillan F.C. 2	-	R.C. De Provence 2	79160383 12H45 ...
52144.	...	15H	79160324	U.S. Serignanaise 1	-	R. C. B. Bollene 3	79160384 15H ...
52145.	...	12H45	79160325	Sp.C. Mondragonais 2	-	Asv 2	79160385 12H45 ...
52146.	...	15H	79160326	Scj 3	-	U.S. Caderoussienne 2	79160386 12H45 ...
52147.	...	15H	79160327	U.S. Lapalutienne 1	-	J.S. Visannaise 1	79160387 15H ...

Journée 04 - Aller 11/10/2026				Journée 14 - Retour 07/02/2027			
52148.	...	12H45	79160328	U.S. Caderoussienne 2	-	Asv 2	79160388 12H45 ...
52149.	...	15H	79160329	J.S. Visannaise 1	-	Scj 3	79160389 15H ...
52150.	...	15H	79160330	R. C. B. Bollene 3	-	U.S. Lapalutienne 1	79160390 15H ...
52151.	...	12H45	79160331	Sp.C. Carombais 2	-	U.S. Serignanaise 1	79160391 15H ...
52152.	...	12H45	79160332	R.C. De Provence 2	-	Av.S. Violesien 1	79160392 15H ...
52153.	...	12H45	79160333	Travaillan F.C. 2	-	Sp.C. Mondragonais 2	79160393 12H45 ...

Journée 05 - Aller 25/10/2026					Journée 15 - Retour 14/02/2027				
52154.	...	15H	79160334	Av.S. Violesien 1	-	Travaillan F.C. 2	79160394	12H45	...
52155.	...	15H	79160335	U.S. Serignanaise 1	-	R.C. De Provence 2	79160395	12H45	...
52156.	...	12H45	79160336	Asv 2	-	J.S. Visannaise 1	79160396	15H	...
52157.	...	15H	79160337	Scj 3	-	R. C. B. Bollene 3	79160397	15H	...
52158.	...	15H	79160338	U.S. Lapalutienne 1	-	Sp.C. Carombais 2	79160398	12H45	...
52159.	...	12H45	79160339	Sp.C. Mondragonais 2	-	U.S. Caderoussienne 2	79160399	12H45	...

Journée 06 - Aller 01/11/2026					Journée 16 - Retour 21/02/2027				
52160.	...	15H	79160340	J.S. Visannaise 1	-	U.S. Caderoussienne 2	79160400	12H45	...
52161.	...	15H	79160341	R. C. B. Bollene 3	-	Asv 2	79160401	12H45	...
52162.	...	12H45	79160342	Sp.C. Carombais 2	-	Scj 3	79160402	15H	...
52163.	...	12H45	79160343	R.C. De Provence 2	-	U.S. Lapalutienne 1	79160403	15H	...
52164.	...	12H45	79160344	Travaillan F.C. 2	-	U.S. Serignanaise 1	79160404	15H	...
52165.	...	15H	79160345	Av.S. Violesien 1	-	Sp.C. Mondragonais 2	79160405	12H45	...

Journée 07 - Aller 08/11/2026					Journée 17 - Retour 14/03/2027				
52166.	...	15H	79160346	U.S. Lapalutienne 1	-	Travaillan F.C. 2	79160406	12H45	...
52167.	...	15H	79160347	U.S. Serignanaise 1	-	Av.S. Violesien 1	79160407	15H	...
52168.	...	15H	79160348	Scj 3	-	R.C. De Provence 2	79160408	12H45	...
52169.	...	12H45	79160349	Asv 2	-	Sp.C. Carombais 2	79160409	12H45	...
52170.	...	12H45	79160350	U.S. Caderoussienne 2	-	R. C. B. Bollene 3	79160410	15H	...
52171.	...	12H45	79160351	Sp.C. Mondragonais 2	-	J.S. Visannaise 1	79160411	15H	...

Journée 08 - Aller 22/11/2026					Journée 18 - Retour 21/03/2027				
52172.	...	15H	79160352	R. C. B. Bollene 3	-	J.S. Visannaise 1	79160412	15H	...
52173.	...	12H45	79160353	Sp.C. Carombais 2	-	U.S. Caderoussienne 2	79160413	12H45	...
52174.	...	12H45	79160354	R.C. De Provence 2	-	Asv 2	79160414	12H45	...
52175.	...	12H45	79160355	Travaillan F.C. 2	-	Scj 3	79160415	15H	...
52176.	...	15H	79160356	Av.S. Violesien 1	-	U.S. Lapalutienne 1	79160416	15H	...
52177.	...	15H	79160357	U.S. Serignanaise 1	-	Sp.C. Mondragonais 2	79160417	12H45	...

Journée 09 - Aller 06/12/2026					Journée 19 - Retour 04/04/2027				
52178.	...	15H	79160358	Scj 3	-	Av.S. Violesien 1	79160418	15H	...
52179.	...	15H	79160359	U.S. Lapalutienne 1	-	U.S. Serignanaise 1	79160419	15H	...
52180.	...	12H45	79160360	Asv 2	-	Travaillan F.C. 2	79160420	12H45	...
52181.	...	12H45	79160361	Sp.C. Mondragonais 2	-	R. C. B. Bollene 3	79160421	15H	...
52182.	...	15H	79160362	J.S. Visannaise 1	-	Sp.C. Carombais 2	79160422	12H45	...
52183.	...	12H45	79160363	U.S. Caderoussienne 2	-	R.C. De Provence 2	79160423	12H45	...

Journée 10 - Aller 13/12/2026					Journée 20 - Retour 18/04/2027				
52184.	...	12H45	79160364	Sp.C. Carombais 2	-	R. C. B. Bollene 3	79160424	15H	...
52185.	...	12H45	79160365	R.C. De Provence 2	-	J.S. Visannaise 1	79160425	15H	...
52186.	...	12H45	79160366	Travaillan F.C. 2	-	U.S. Caderoussienne 2	79160426	12H45	...
52187.	...	15H	79160367	Av.S. Violesien 1	-	Asv 2	79160427	12H45	...
52188.	...	15H	79160368	U.S. Serignanaise 1	-	Scj 3	79160428	15H	...
52189.	...	15H	79160369	U.S. Lapalutienne 1	-	Sp.C. Mondragonais 2	79160429	12H45	...

Journée 11 - Aller 10/01/2027					Journée 21 - Retour 02/05/2027				
52190.	...	15H	79160370	Scj 3	-	U.S. Lapalutienne 1	79160430	15H	...
52191.	...	12H45	79160371	Asv 2	-	U.S. Serignanaise 1	79160431	15H	...
52192.	...	15H	79160372	R. C. B. Bollene 3	-	R.C. De Provence 2	79160432	12H45	...
52193.	...	15H	79160373	J.S. Visannaise 1	-	Travaillan F.C. 2	79160433	12H45	...
52194.	...	12H45	79160374	U.S. Caderoussienne 2	-	Av.S. Violesien 1	79160434	15H	...
52195.	...	12H45	79160375	Sp.C. Carombais 2	-	Sp.C. Mondragonais 2	79160435	12H45	...

District 4 / Unique
Poule E

Après-Midi P6

12

* Match lever de rideau

Avenir Goult Roussil 2	F.C. Bonnieux 1	F.C. Vignerres 2	F.C.M. E. 2
O. Eyraguais 2	Om Luberon 1	S.O. Velleronnais 3	Scl 2
Sp.C. Rognonais 2	St.O.C. Villelaure 1	U.S. Planaise 3	U.S. Touraine 2

Journée 01 - Aller 06/09/2026					Journée 22 - Retour 09/05/2027				
50793.	2 - 1	15H	56558452	St.O.C. Villelaure 1	-	U.S. Touraine 2	56558578	12H45	... -...
50794.	...	12H45	56558453	Avenir Goult Roussil 2	-	F.C.M. E. 2	56558579	12H45	... -...
50795.	6 - 0	12H45	56558454	F.C. Vignerres 2	-	Scl 2	56558580	12H45	... -...
50797.	1 - 0	15H	56558456	U.S. Planaise 3	-	Om Luberon 1	56558582	15H	... -...
50798.	1 - 2	12H45	56558457	Sp.C. Rognonais 2	-	O. Eyraguais 2	56558583	12H45	... -...
50796.	...	13/09/26 12H45	56558455	S.O. Velleronnais 3	-	F.C. Bonnieux 1	56558581	15H	... -...

Journée 02 - Aller 20/09/2026					Journée 12 - Retour 17/01/2027				
50799.	...	15H	56558458	Om Luberon 1	-	O. Eyraguais 2	56558518	12H45	... -...
50800.	...	15H	56558459	F.C. Bonnieux 1	-	U.S. Planaise 3	56558519	15H	... -...
50801.	...	12H45	56558460	Scl 2	-	S.O. Velleronnais 3	56558520	15H	... -...
50802.	...	12H45	56558461	U.S. Touraine 2	-	F.C. Vignerres 2	56558521	12H45	... -...
50803.	...	12H45	56558462	F.C.M. E. 2	-	St.O.C. Villelaure 1	56558522	15H	... -...
50804.	...	12H45	56558463	Avenir Goult Roussil 2	-	Sp.C. Rognonais 2	56558523	12H45	... -...

Journée 03 - Aller 04/10/2026					Journée 13 - Retour 24/01/2027				
50805.	...	12H45	56558464	F.C. Vignerres 2	-	F.C.M. E. 2	56558524	12H45	... -...
50806.	...	15H	56558465	St.O.C. Villelaure 1	-	Avenir Goult Roussil 2	56558525	12H45	... -...
50807.	...	15H	56558466	S.O. Velleronnais 3	-	U.S. Touraine 2	56558526	12H45	... -...
50808.	...	12H45	56558467	Sp.C. Rognonais 2	-	Om Luberon 1	56558527	15H	... -...
50809.	...	12H45	56558468	O. Eyraguais 2	-	F.C. Bonnieux 1	56558528	15H	... -...
50810.	...	15H	56558469	U.S. Planaise 3	-	Scl 2	56558529	12H45	... -...

Journée 04 - Aller 11/10/2026					Journée 14 - Retour 07/02/2027				
50811.	...	15H	56558470	F.C. Bonnieux 1	-	Om Luberon 1	56558530	15H	... -...
50812.	...	12H45	56558471	Scl 2	-	O. Eyraguais 2	56558531	12H45	... -...
50813.	...	12H45	56558472	U.S. Touraine 2	-	U.S. Planaise 3	56558532	15H	... -...
50814.	...	12H45	56558473	F.C.M. E. 2	-	S.O. Velleronnais 3	56558533	15H	... -...
50815.	...	12H45	56558474	Avenir Goult Roussil 2	-	F.C. Vignerres 2	56558534	12H45	... -...
50816.	...	15H	56558475	St.O.C. Villelaure 1	-	Sp.C. Rognonais 2	56558535	12H45	... -...

Journée 05 - Aller 25/10/2026					Journée 15 - Retour 14/02/2027				
50817.	...	12H45	56558476	F.C. Vignerres 2	-	St.O.C. Villelaure 1	56558536	15H	...
50818.	...	15H	56558477	S.O. Velleronnais 3	-	Avenir Goult Roussil 2	56558537	12H45	...
50819.	...	15H	56558478	Om Luberon 1	-	Scl 2	56558538	12H45	...
50820.	...	12H45	56558479	O. Eyraguais 2	-	U.S. Touraine 2	56558539	12H45	...
50821.	...	15H	56558480	U.S. Planaise 3	-	F.C.M. E. 2	56558540	12H45	...
50822.	...	12H45	56558481	Sp.C. Rognonais 2	-	F.C. Bonnieux 1	56558541	15H	...
Journée 06 - Aller 01/11/2026					Journée 16 - Retour 21/02/2027				
50823.	...	12H45	56558482	Scl 2	-	F.C. Bonnieux 1	56558542	15H	...
50824.	...	12H45	56558483	U.S. Touraine 2	-	Om Luberon 1	56558543	15H	...
50825.	...	12H45	56558484	F.C.M. E. 2	-	O. Eyraguais 2	56558544	12H45	...
50826.	...	12H45	56558485	Avenir Goult Roussil 2	-	U.S. Planaise 3	56558545	15H	...
50827.	...	15H	56558486	St.O.C. Villelaure 1	-	S.O. Velleronnais 3	56558546	15H	...
50828.	...	12H45	56558487	F.C. Vignerres 2	-	Sp.C. Rognonais 2	56558547	12H45	...
Journée 07 - Aller 08/11/2026					Journée 17 - Retour 14/03/2027				
50829.	...	15H	56558488	U.S. Planaise 3	-	St.O.C. Villelaure 1	56558548	15H	...
50830.	...	15H	56558489	S.O. Velleronnais 3	-	F.C. Vignerres 2	56558549	12H45	...
50831.	...	12H45	56558490	O. Eyraguais 2	-	Avenir Goult Roussil 2	56558550	12H45	...
50832.	...	15H	56558491	Om Luberon 1	-	F.C.M. E. 2	56558551	12H45	...
50833.	...	15H	56558492	F.C. Bonnieux 1	-	U.S. Touraine 2	56558552	12H45	...
50834.	...	12H45	56558493	Sp.C. Rognonais 2	-	Scl 2	56558553	12H45	...
Journée 08 - Aller 22/11/2026					Journée 18 - Retour 21/03/2027				
50835.	...	15H	56558494	U.S. Touraine 2	-	Scl 2	56558554	12H45	...
50836.	...	12H45	56558495	F.C.M. E. 2	-	F.C. Bonnieux 1	56558555	15H	...
50837.	...	12H45	56558496	Avenir Goult Roussil 2	-	Om Luberon 1	56558556	15H	...
50838.	...	15H	56558497	St.O.C. Villelaure 1	-	O. Eyraguais 2	56558557	12H45	...
50839.	...	12H45	56558498	F.C. Vignerres 2	-	U.S. Planaise 3	56558558	15H	...
50840.	...	15H	56558499	S.O. Velleronnais 3	-	Sp.C. Rognonais 2	56558559	12H45	...
Journée 09 - Aller 06/12/2026					Journée 19 - Retour 04/04/2027				
50841.	...	12H45	56558500	O. Eyraguais 2	-	F.C. Vignerres 2	56558560	12H45	...
50842.	...	15H	56558501	U.S. Planaise 3	-	S.O. Velleronnais 3	56558561	15H	...
50843.	...	15H	56558502	Om Luberon 1	-	St.O.C. Villelaure 1	56558562	15H	...
50844.	...	12H45	56558503	Sp.C. Rognonais 2	-	U.S. Touraine 2	56558563	15H	...
50845.	...	12H45	56558504	Scl 2	-	F.C.M. E. 2	56558564	12H45	...
50846.	...	15H	56558505	F.C. Bonnieux 1	-	Avenir Goult Roussil 2	56558565	12H45	...
Journée 10 - Aller 13/12/2026					Journée 20 - Retour 18/04/2027				
50847.	...	12H45	56558506	F.C.M. E. 2	-	U.S. Touraine 2	56558566	12H45	...
50848.	...	12H45	56558507	Avenir Goult Roussil 2	-	Scl 2	56558567	12H45	...
50849.	...	15H	56558508	St.O.C. Villelaure 1	-	F.C. Bonnieux 1	56558568	15H	...
50850.	...	12H45	56558509	F.C. Vignerres 2	-	Om Luberon 1	56558569	15H	...
50851.	...	15H	56558510	S.O. Velleronnais 3	-	O. Eyraguais 2	56558570	12H45	...
50852.	...	15H	56558511	U.S. Planaise 3	-	Sp.C. Rognonais 2	56558571	12H45	...
Journée 11 - Aller 10/01/2027					Journée 21 - Retour 02/05/2027				
50853.	...	12H45	56558512	O. Eyraguais 2	-	U.S. Planaise 3	56558572	15H	...
50854.	...	15H	56558513	Om Luberon 1	-	S.O. Velleronnais 3	56558573	15H	...
50855.	...	12H45	56558514	U.S. Touraine 2	-	Avenir Goult Roussil 2	56558574	12H45	...
50856.	...	12H45	56558515	Scl 2	-	St.O.C. Villelaure 1	56558575	15H	...
50857.	...	15H	56558516	F.C. Bonnieux 1	-	F.C. Vignerres 2	56558576	12H45	...
50858.	...	12H45	56558517	F.C.M. E. 2	-	Sp.C. Rognonais 2	56558577	12H45	...

SECTEUR COUPE

Coupe Grand Vaucluse :

- Match n°79421344 : AS. RICHERENCHES – BONNIEUX FC. est annulé. BONNIEUX FC. est qualifié.
- Suite à la qualification de Monteux après réclamation en CDF. CAVAILLON ARC. rencontrera BOULBON le 13/09 au lieu de O. MONTELAIS. Match n°79421129.
- Match n°79120313 : US. GRES ORANGE – SCJ du 13/09 est avancé au 12/09 à 18h.

COMMISSION DES JEUNES

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION D'APPEL DISTRICALE.

Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du mardi 8 septembre 2026

Présents : Mme. Nicolas Aline (Présidente) ; Mr. Bochet Michel ; Mr. Abeille Georges ; Mr. Dany Stéphane ; Mr. Poli Jean-Marie

Excusés :

SECTEUR CHAMPIONNAT

A tous les clubs de la catégorie U16 D1 :

Le calendrier a été modifié à la suite d'un désistement de dernière minute. Nous vous conseillons d'aller le consulter sur le site du district.

Les calendriers D2 vont apparaitre cette semaine.

U19 :

ENGAGEMENTS 20 Clubs, après les retraits : Dentelles, Cheval Blanc, RCB Bollène.

La PHASE 1, Brassage :

Débutera le **26 septembre 2026**, impondérable, car le deuxième tour de la Coupe GAMBARDELLA se déroulera le 20/09/26.

11 clubs du GV restent encore en lice !

Dates de la Phase 1 :

- J1 : le 26/9
- J2 : le 3/10
- J3 : le 10/10
- J4 : 17 /10
- J5 : le 31/10

Les calendriers sortiront sur le site du District, rubrique: « *Documents puis Infos Pratiques* ».

BRASSAGE 4 Poules de 5 équipes, avec seulement des rencontres ALLER

A : ACA, SCJ, Villeneuve 2, ST Saturninoise, O.Monteux.

B : Touraine 1, Villeneuve 1, Ent Vavd-Usp, ST Etienne Grès, Js Apt.

C : ST Didier / Pernes, Ventoux Sud M/B, Sarrians, Camaret, Montfavet.

D : Touraine 2, Vedène Le Pontet, Gadagne, Graveson, Sc Luberon.

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT **DU FOOTBALL FÉMININ ET** **DE LA FÉMINISATION**

2026-2027

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION D'APPEL DISTRICALE.

Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du mardi 8 septembre 2026

Présents: M.ZANDOMENEGHI, Mme DOSSARD, M.BES, M.PEGAS, M. D'ASCANIO, Mme BOUCHERON

En Visio :

Excusés : Mme. NOVELLI ; M. VIDAL ; M.ZANDOMENEGHI, Mme DOSSARD

Assiste : ALICIA CHIAVARINO



Réunion de rentrée du Football féminin :

Vous trouverez le power point de la réunion sur le site du district : « infos pratiques ».

CORRESPONDANCE



Rappel important

Faire valider vos licences.

SECTEUR CHAMPIONNATS

Les calendriers U18F à 11 et U15F à 11 sortiront début septembre.

CHAMPIONNAT SENIORS F A 11 INTERDISTRICT

DEBUT DU CHAMPIONNAT LE DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

Vous avez jusqu'au 31 août pour finaliser les licences pour vos joueuses (minimum 18 licenciées par équipe). Sous peine de ne pas pouvoir participer à la compétition Inter-District.

Calendrier à retrouver quand il sera publié sur le site du District de la **Provence** et également sur « infos pratiques » (en PDF) sur le site du District **Vaucluse**.

CHAMPIONNAT SENIORS F A 8

DEBUT DU CHAMPIONNAT LE DIMANCHE 27 SEPTEMBRE

Fin des engagements le 31 août.

CHAMPIONNAT U18F A 11

DEBUT DU CHAMPIONNAT LE SAMEDI 12 SEPTEMBRE

CHAMPIONNAT U18F A 8

DEBUT DU CHAMPIONNAT LE SAMEDI 26 SEPTEMBRE



Fin des engagements le **31 août.**

CHAMPIONNAT U15 F A 11

DEBUT DU CHAMPIONNAT LE SAMEDI 26 SEPTEMBRE

CHAMPIONNAT U15 F A 8

DEBUT DU CHAMPIONNAT LE SAMEDI 26 SEPTEMBRE

Fin des engagements le **31 août.**

CHAMPIONNAT U13F A 8

DEBUT DU CHAMPIONNAT LE SAMEDI 26 SEPTEMBRE

Fin des engagements le **31 août.**

FOOT ANIMATION U6F A U11F

N'OUBLIEZ PAS D'INSCRIRE VOS EQUIPES FOOT ANIMATION SUR LE SITE FAL.
VOUS AVEZ JUSQU'AU LUNDI 14 SEPTEMBRE POUR VOS INSCRIPTIONS.

RENTREE DU FOOT : THEMATIQUE OCTOBRE ROSE

Samedi 3 octobre 2026

U6-U9F et U10-U11F
Horaire 9H30 à 15H30

Club recevant EAF
SECTEUR COUPES

**N'oubliez pas de vous inscrire dans les
différentes coupes.**

U15 F. à 8
U15 F. à 11
U18 F. à 11
Coupe Amitié
Coupe Chabas

COMMISSION **FOOTBALL ANIMATION**

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION D'APPEL DISTRICALE.

Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Jeudi 11 SEPTEMBRE 2026

Présents : M.SASSI (Président de la Commission) ; M. THIABAUD..Mme. GARCIA, M. LAURENT. M. ZANDOMENEGHI.

Excusés; M. EL HAMMOUNI, M. BOUCHENTOUF;, M GOUSSET .

Non Excusés:

Assiste : Mounir BENSALAH

DOCUMENTS – INFOS PRATIQUES – FOOT ANIMATION

TOUTES LES DEMARCHES ADMINISTRATIVES POUR LES CATEGORIES DE U6 A U11 DOIVENT SE FAIRE A TRAVERS LE F.A.L. LES MAILS NE SERONT PLUS PRIS EN COMPTE. LES U12/U13 PHASE BRASSAGE EGALEMENT A FAIRE SUR LE FAL.

CATEGORIE U12/U13

Dans le règlement aucune modification de date et d'horaire à J-7 ne sera acceptée par la commission Foot Animation.

Changement de temps de jeu, cette catégorie passe de 60 minutes à 70 minutes, donc deux périodes de 35 minutes.

Horaire 13h30 le Samedi.

Les feuilles de matchs seront disponibles sur le F.A.L. dès la mise en place des poules et des rencontres au plus tard le 11 SEPTEMBRE.

LES POULES DE BRASSAGE SONT SUR LE SITE DU DISTRICT DANS « DOCUMENTS » PUIS « INFOS PRATIQUES » AINSI QUE LES FEUILLES DE PLATEAU ET LES FEUILLES DE MATCH.

L'algorithme pour les poules de brassages n'est pas le plus adapté, mais vous permet de faire un nombre de matchs importants (sauf poule de 6) malgré des doublons, la commission sera plus vigilante lors des phases.

L'équipe de MAILLANE ST a été repêchée en U14 D1 suite au forfait de dernière minute de CHEVAL BLANC.

CATEGORIE U10/U11

Changement de temps de jeu, cette catégorie passe de 50 minutes à 60 minutes, donc deux mi-temps de 30 minutes si un match ou 2 matchs de 30 minutes si triangulaire.

Horaire 13h30 le Samedi.

FIN DES INSCRIPTIONS SUR F.A.L. le 14 SEPTEMBRE 2026.

Une ouverture du FAL pour des inscriptions supplémentaires se fera du 01 Octobre au 08 octobre 2026, ces équipes rentrerons après la phase de brassage.

12 SEPTEMBRE 2026

RDV 9h30 précise – Début des rencontres à 10h – Fin aux alentours de 16h

Tous les clubs non-inscrits ou inscrits mais n'ayant pas d'équipes dans ces catégories sont priés d'en informer rapidement le district.

Ne pas oublier les licences ou les autorisations parentales si nécessaire.

Listes des clubs convoqués par site

(1 équipe par club à l'exception du club recevant 2 équipes)

	VAISON LA ROMAINE	MORIERES	CHEVAL BLANC
	STADE ULYSSE FABRE	STADE FRANCK ASENSI	STADE PIERRE FABRE
1	AUTRE PROVENCE US	AVIGNON AC	ALPILLES FC abs exc
2	BALMEËN SC abs exc	AVIGNON CFC	APT JS
3	BEDARRIDES AS	AVIGNON FC	AUREILLE FC
4	BOLLENE RCB	AVIGNON US	BONNIEUX O. abs exc
5	CADEROUSSE US	BARBENTANE O.	CALAVON FC
6	CAMARET AS	BOULBON ES	CAVAILLON ARC
7	CAROMB SC	CARPENTRAS FC	CHATEAURENARD FC
8	COURTHEZON SC	CAUMONT FC	CHEVAL BLANC FC
9	DENTELLES FC	ENTRAIGUES/ALTHEN ENT.	CUCURON ES
10	ETOILE SPORTIVE AUBIGNAN	FOOT 5 ACADEMIE	ENT. ST. JEAN DU GRES
11	GRES ORANGE US	GADAGNE SC	EYRAGUES O. abs exc
12	JONQUIERES SC	ISLE BC	GOULT ROUSSILON AV
13	LAPALUD US	LE THOR US	GRAVESON ENT
14	LES MINOTS DU VASIO	LES ANGES EMAF	LUBERON SC
15	LORIOLE JS	LES VALAYANS	MAILLANE SDE
16	MALAUCENE RG	MISTRAL ACADEMIE	MOLLEGES EYGALIERES FC
17	MJC VAUCLUSE	MONTEUX O.	OM LUBERON
18	MONDRAGON MORNAS GJ	MONTFAVET SC	PERTUIS USR

19	NYONS FC	MORIERES ACS	PLAN D'ORGON US
20	ORANGE FC	NOVES O. abs exc	ROGNONAS SC
21	ORANGE OC abs exc	OLYMPIQUE GRAND AVIGNON abs exc	ST. ANDIOL OLYMPIQUE
22	PIOLENC AS	SORGUES ESP	ST. ETIENNE DU GRES JS
23	PROVENCE RC abs exc	ST. DIDIER PERNES	ST. REMY FC
24	SARRIANS CS	ST. SATURNIN US	TARASCON SC
25	SERIGNAN US	STADE CABANNAIS	TOUR D'AIGUES US
26	VENTOUX SUD FC	VEDENE LE PONTET AC	VAL DURANCE FA
27	VIOLES FCJ	VELLERON SO	VIGNERES FC
28	VISAN JS	VILLENEUVE FC	VILLELAURE SO

CATEGORIE U8/U9

Temps de jeu par plateau = 60 minutes.

Une ouverture du FAL pour des inscriptions supplémentaires se fera du 01 Octobre au 08 octobre 2026, ces équipes rentrerons la 2^{ème} journée de la phase 1, après ces dates plus de possibilité d'intégrer les poules de cette phase il faudra attendre la phase 2.

Le tableau pour la journée d'accueil.

19 SEPTEMBRE 2026

RDV 9h30 précise – Début des rencontres à 10h – Fin aux alentours de 16h

Tous les clubs non-inscrits ou inscrits mais n'ayant pas d'équipes dans ces catégories sont priés d'en informer rapidement le district.

Ne pas oublier les licences ou les autorisations parentales si nécessaire.

Listes des clubs convoqués par site

(Possibilité d'inscrire 2 équipes par club en confirmant par mail au secrétariat du district, 36 equips par site maximum)

	ORANGE	CAUMONT	PERTUIS
	STADE MARCEL CLAPIER	STADE BELLE ISLE	STADE CLAUDE CARBO
1	AUTRE PROVENCE US	AVIGNON AC	ALPILLES FC
2	BALMÉEN SC	AVIGNON CFC	APT JS
3	BEDARRIDES AS	AVIGNON FC	AUREILLE FC
4	BOLLENE RCB	AVIGNON US	BONNIEUX O.
5	CADEROUSSE US	BARBENTANE O.	CALAVON FC
6	CAMARET AS	BOULBON ES	CAVAILLON ARC
7	COURTHEZON SC	CAROMB SC	CHATEAURENARD FC
8	DENTELLES FC	CARPENTRAS FC	CHEVAL BLANC FC
9	ETOILE SPORTIVE AUBIGNAN	CAUMONT FC	CUCURON ES

10	GRES ORANGE US	ENTRAIGUES/ALTHEN ENT.	ENT. ST. JEAN DU GRES
11	JONQUIERES SC	FOOT 5 ACADEMIE	EYRAGUES O.
12	LAPALUD US	GADAGNE SC	GOULT ROUSSILON AV
13	LES MINOTS DU VASIO	ISLE BC	GRAVESON ENT
14	LORIOLE JS	LE THOR US	LUBERON SC
15	MALAUCENE RG	LES ANGES EMAF	MAILLANE SDE
16	MJC VAUCLUSE	LES VALAYANS	MOLLEGES EYGALIERES FC
17	MONDRAGON MORNAS GJ	MISTRAL ACADEMIE	OM LUBERON
18	MONTEUX O.	MONTFAVET SC	PERTUIS USR
19	NYONS FC	MORIERES ACS	PLAN D'ORGON US
20	ORANGE FC	NOVES O.	ROGNONAS SC
21	ORANGE OC	ST. ANDIOL OLYMPIQUE	ST. ETIENNE DU GRES JS
22	PIOLENC AS	ST. DIDIER PERNES	ST. REMY FC
23	PROVENCE RC	ST. SATURNIN US	TARASCON SC
24	SARRIANS CS	STADE CABANNAIS	TOUR D'AIGUES US
25	SERIGNAN US	VEDENE LE PONTET AC	VAL DURANCE FA
26	SORGUES ESP	VELLIERON SO	VIGNERES FC
27	VIOLES FCJ	VENTOUX SUD FC	VILLELAURE SO
28	VISAN JS	VILLENEUVE FC	APT JS 2
29	ETOILE SPORTIVE AUBIGNAN	LES VALAYANS 2	PLAN D'ORGON US 2
30	BEDARRIDES AS 2	MORIERES ACS 2	
31		U S BARTHELASSIENE	

CATEGORIE U6/U7

Temps de jeu par plateau = 50 minutes.

Fin des inscriptions sur F.A.L. le 28 Septembre.

Une ouverture du FAL pour des inscriptions supplémentaires se fera du 01 Octobre au 08 octobre 2026, ces équipes rentreront la 2^{ème} journée de la phase 1, après ces dates plus de possibilité d'intégrer les poules de cette phase il faudra attendre la phase 2.

Le tableau pour la journée d'accueil.

26 SEPTEMBRE 2026

RDV 9h30 précise – Début des rencontres à 10h – Fin aux alentours de 16h

Tous les clubs non-inscrits ou inscrits mais n'ayant pas d'équipes dans ces catégories sont priés d'en informer rapidement le district.

Ne pas oublier les licences ou les autorisations parentales si nécessaire.

Listes des clubs convoqués par site

(Possibilité d'inscrire 2 équipes par club en confirmant par mail au secrétariat du district,

36 équipes par site maximum)

	NYONS	LE THOR	NOVES
	STADE PIERRE JULLIEN	STADE BOURDIS	STADE DU MOULIN
1	AUTRE PROVENCE US	AVIGNON AC	ALPILLES FC
2	BALMÉEN SC	AVIGNON CFC	APT JS
3	BEDARRIDES AS	AVIGNON FC	AUREILLE FC
4	BOLLENE RCB	AVIGNON US	BONNIEUX O.
5	CADEROUSSE US	BARBENTANE O.	CALAVON FC
6	CAMARET AS	BOULBON ES	CAVAILLON ARC
7	COURTHEZON SC	CAROMB SC	CHATEAURENARD FC
8	DENTELLES FC	CARPENTRAS FC	CHEVAL BLANC FC
9	ETOILE SPORTIVE AUBIGNAN	CAUMONT FC	CUCURON ES
10	GRES ORANGE US	ENTRAIGUES/ALTHEN ENT.	ENT. ST. JEAN DU GRES
11	JONQUIERES SC	FOOT 5 ACADEMIE	EYRAGUES O.
12	LAPALUD US	GADAGNE SC	GOULT ROUSSILON AV
13	LES MINOTS DU VASIO	ISLE BC	GRAVESON ENT
14	LORIOLE JS	LE THOR US	LUBERON SC
15	MALAUCENE RG	LES ANGLES EMAF	MAILLANE SDE
16	MJC VAUCLUSE	LES VALAYANS	MOLLEGES EYGALIERES FC
17	MONDRAGON MORNAS GJ	MISTRAL ACADEMIE	OM LUBERON
18	MONTEUX O.	MONTFAVET SC	PERTUIS USR
19	NYONS FC	MORIERES ACS	PLAN D'ORGON US
20	ORANGE FC	ST. ANDIOL OLYMPIQUE	ROGNONAS SC
21	ORANGE OC	ST. DIDIER PERNES	ST. ETIENNE DU GRES JS
22	PIOLENC AS	ST. SATURNIN US	ST. REMY FC
23	PROVENCE RC	STADE CABANNAIS	TARASCON SC
24	SARRIANS CS	VEDENE LE PONTET AC	TOUR D'AIGUES US
25	SERIGNAN US	VELLON SO	VAL DURANCE FA
26	SORGUES ESP	VENTOUX SUD FC	VIGNERES FC
27	VIOLES FCJ	VILLENEUVE FC	VILLELAURE SO
28	VISAN JS	ISLE BC 2	PERTUIS USR 2
29	ETOILE SPORTIVE AUBIGNAN 2	MONTFAVET SC 2	U S BARTHELASSIENNE
30			NOVES O.
31			
32			
33			

Planning Foot Animation saison 2026/2027 :

PLANNING FOOT ANIMATION				2026 / 2027		
Date		U6 - U7 FOOT à 4	U8 - U9 FOOT à 5	U10 - U11	U12 - U13	
AOÛT	29/8				REUNION EDUCATEURS	
SEPTEMBRE	5/9					
	12/9			RENTREE DU FOOT		
	19/9		RENTREE DU FOOT		BRASSAGE J1	
	26/9	RENTREE DU FOOT		BRASSAGE J1	BRASSAGE J2	
OCTOBRE	3/10		PHASE 1 PLATEAU 1 CHEZ A	BRASSAGE J2	BRASSAGE J3	
	10/10	PHASE 1 PLATEAU 1 CHEZ A		BRASSAGE J3	BRASSAGE J4	
	17/10		PLATEAU 2 CHEZ B THEME HALLOWEEN 🎃	RATTRAPAGE / RENTREE FUTSAL	BRASSAGE RATTRAPAGE	
	24/10					
	31/10	VACANCES DE LA TOUSSAINT				
NOVEMBRE	7/11	PLATEAU 2 CHEZ B		PHASE 1 J1	ACCESSION PHASE 1 J1	AVENIR PHASE 1 J1
	14/11		PLATEAU 3 CHEZ C	PHASE 1 J2	ACCESSION PHASE 1 J2	AVENIR PHASE 1 J2
	21/11	PLATEAU 3 CHEZ C		PHASE 1 J3	ACCESSION PHASE 1 J3	AVENIR PHASE 1 J3
	28/11		PLATEAU 4 CHEZ D	PHASE 1 J4	ACCESSION PHASE 1 J4	AVENIR PHASE 1 J4
DECEMBRE	5/12	PLATEAU 4 CHEZ D		PHASE 1 J5	1ER TOUR FESTIVAL FOOT	
	12/12 🎄	PLATEAU FUTSAL DE NOEL 🎄		PHASE 1 RATTRAPAGE	ACCESSION PHASE 1 J5	AVENIR PHASE 1 J5
	19/12				JOURNEE DE RATTRAPAGE	
	26/12					
JANVIER	2/1	VACANCES DE NOEL				
	9/1		PHASE 2 PLATEAU 5 CHEZ A	PHASE 1 J6	ACCESSION PHASE 2 J1	AVENIR PHASE 2 J1
	16/1	PHASE 2 PLATEAU 5 CHEZ A		PHASE 1 J7	ACCESSION PHASE 2 J2	AVENIR PHASE 2 J2
	23/1		PLATEAU 6 CHEZ B	PHASE 1 RATTRAPAGE	ACCESSION PHASE 2 J3	AVENIR PHASE 2 J3
	30/1	PLATEAU 6 CHEZ B		Journée FUTSAL U10 U11	2 ^{EME} T. FESTIVAL FOOT / CHALLENGE DEP.	
	6/2		PLATEAU 7 CHEZ C	PHASE 2 J1	ACCESSION PHASE 2 J4	AVENIR PHASE 2 J4
FEVRIER	13/2	PLATEAU 7 CHEZ C		PHASE 2 J2	ACCESSION PHASE 2 J5	AVENIR PHASE 2 J5
	20/2		PLATEAU 8 CHEZ D	PHASE 2 RATTRAPAGE	JOURNEE DE RATTRAPAGE	
	27/2					
	6/3					
MARS	13/3	PLATEAU 8 CHEZ D THEME CARNAVAL 🎉		PHASE 2 J3	ACCESSION PHASE 2 J6	AVENIR PHASE 3 J1
	20/3		PLATEAU 9 CHEZ E	PHASE 2 J4	FINALE FESTIVAL FOOT	
	27/03 Pâques					
	3/4	PLATEAU 9 CHEZ E THEME PAQUES 🐣		PHASE 2 J5	FINALE CHALLENGE DEPARTEMENTAL	
AVRIL	10/4		PLATEAU 10 CHEZ F	PHASE 2 J6	ACCESSION PHASE 2 J7	AVENIR PHASE 3 J2
	17/4	PHASE 2 PLATEAU D'EXPERIMENTATION		PHASE 2 J7	ACCESSION PHASE 2 J8	AVENIR PHASE 3 J3
	24/4					
	1/5				FINALE REGIONALE FESTIVAL FOOT	
MAI	8/5					
	15/05 Pentecôte				JOURNEE DE RATTRAPAGE	
	22/5		PLATEAU 12 CHEZ H		ACCESSION PHASE 2 J9	AVENIR PHASE 3 J4
	29/5	PLATEAU 11 CHEZ G	JOURNEE DEPARTEMENTALE U8 U9 🎉		ACCESSION PHASE 2 J10	AVENIR PHASE 3 J5
	JUN	5/6	JND U6 U7 🎉			
JOURS FERIES		29 MARS 2027 : Pâques 6 MAI 2027 : Ascension	17 MAI 2027 : Pentecôte 1er Mai / 8 Mai 2027		Vacances d'Hiver et de Pâques	